

CR de la troisième réunion du groupe de prospective du 9 janvier 2008

La troisième réunion du groupe de prospective a été l'occasion de débattre d'une représentation systémique du fonctionnement actuel du territoire, et de s'interroger sur ses facteurs d'évolutions à l'horizon 2020.

1. Rappel des objectifs de la démarche et de la méthode employée

La séance a été introduite par M. Barjon, qui a rappelé le cadre général de la démarche (le suivi / évaluation de la DTA) et ses objectifs (mener une prospective territoriale à 2020 pour préparer et cibler cette future démarche de suivi / évaluation).

La démarche de suivi évaluation proprement dite fera l'objet d'une approche spécifique, pour laquelle un groupe de travail partenarial sera mis en place.

Par rapport aux interrogations et aux débats de la séance précédente, M. Barjon a indiqué que la méthode du travail de prospective avait été ajustée, afin de clarifier le débat autour de l'évaluation future de la DTA. Ainsi, la démarche de prospective permet la formulation d'un scénario à 2020, s'appuyant sur le prolongement des tendances actuelles. Ce scénario permettra de cibler les champs prioritaires de la future évaluation de la DTA.

2. Apport de données complémentaires

Avant d'engager la réflexion autour des tendances et évolutions du territoire azuréen, deux éclairages de son fonctionnement actuel ont été présentés :

- Daniel Martinelli, directeur régional de l'INSEE PACA, a présenté les nouvelles projections régionales et départementales de population aux horizons 2020 et 2030, mettant en évidence certains aspects de la méthodologie employée par l'INSEE. Il a mis en évidence les principales tendances à venir pour les Alpes Maritimes : une croissance de population de 20% à 2030 (comparable à celle de la région PACA), avec un phénomène de vieillissement moins prononcé qu'au niveau régional (le département étant en 2006 plus âgé que la moyenne régionale, le phénomène connaîtrait un effet de rattrapage au niveau régional lors des prochaines années), et des spécificités selon les bassins (vieillissement plus prononcé à Nice, hausse démographique plus soutenue à Cannes-Antibes et Menton).
- RCT a ensuite présenté un travail d'estimation (qui reste à affiner) des besoins annuels en logements sur le département, qui montre une accélération sensible du volume de logements nécessaires au regard des estimations de la DTA. Cette approche est déclinée sur le littoral, le Moyen Pays et le Haut Pays.

Représentation systémique du territoire

Afin de consolider l'approche prospective, RCT et Ifaces ont présenté une analyse systémique du territoire départemental. Cette analyse permet de relier les différents phénomènes actuellement en cours, et d'identifier les mutations, fragilités et changements possibles lors des prochaines années.

Cette présentation a suscité un accueil très favorable, avec néanmoins les réactions suivantes :

- Il est nécessaire d'élargir ,dans l'approche systémique, le rôle de l'Etat,
- La variable : niveau faible des TC/ bonnes infrastructures routières , en lien avec la maîtrise foncière apparaissent essentielles pour agir sur les phénomènes de concurrence sur l'espace. La cohérence : politique des transports/ politique de l'urbanisme paraît aujourd'hui insuffisante.
- Le rôle de la gouvernance gagnerait à être précisé : ainsi, la volonté des acteurs (et notamment de la population) constitue une variable explicative importante des stratégies mises en œuvre.
- Il est très utile de pouvoir chiffrer les différents phénomènes, de manière à pouvoir alerter les acteurs du territoire sur les évolutions en cours, et leurs conséquences pour le territoire et la population.
- Il serait pertinent de qualifier la notion de « qualité de vie », et de distinguer celle vécue par les habitants du territoire (force « conservatrice »), de celle d'image véhiculée, attractive, compétitive vers l'extérieur. La relation entre ces deux dimensions apparaît essentielle au regard de l'attractivité future du territoire.
- Plusieurs éléments d'incertitudes ont été mis en évidence : quelle évolution, dans un avenir proche, du trafic aérien low cost ? Quelle croissance du trafic de poids lourds dans le département ? Quel impact de la future 3^{ème} voie SNCF sur le littoral, de l'arrivée de la LGV ? Quels développements routiers ?

RCT a présenté différentes hypothèses d'évolutions possibles du contexte extérieur au département (échelles nationale, européenne, planétaire) à l'horizon 2020. A partir des effets prévisibles de ces phénomènes sur les Alpes-Maritimes, il a proposé une esquisse de scénario « prolongement des tendances actuelles ».

Cette présentation a donné lieu à un débat, portant en particulier sur les évolutions possibles de la gouvernance du territoire à un horizon de 10 ans.

3. Suite de la démarche

M. Barjon et RCT ont exposé la suite de la démarche.

La quatrième et dernière réunion du groupe de prospective a été fixée au 28 février, 9h en DDE. Elle aura trois objets :

- La présentation complétée de l'analyse systémique,
- Le descriptif corrigé, détaillé et spatialisé du scénario « prolongement des tendances »,
- Le ciblage des champs prioritaires de l'évaluation future de la DTA.

Une réunion de travail intermédiaire sera organisée au début du mois de février entre la DDE, l'université et RCT, en particulier pour approcher la déclinaison du scénario en terme de consommation d'espace.